

SÉANCE ordinaire

Le 1^{er} mars 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 1^{er} mars 2021, à 16h00, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire suppléant, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

210301.075 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant le point suivant aux affaires nouvelles :

- Barrages municipaux – Demande d'aide financière (PAFMAN)
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Adhésion – Unité régionale loisir et sport GIM ;
 - 4.3 Embauche – Bibliothécaire – Service des loisirs de Chandler ;
 - 4.4 Recommandation de paiement - Béton provincial Ltée – Projet rue McGrath ;
 - 4.5 Recommandation de paiement – Huard Électrique Inc. – Projet atelier de menuiserie garage Gaspésia ;
 - 4.6 Recommandation de paiement – Huard Électrique Inc. – Projet de bornes de recharges pour véhicules électriques ;
 - 4.7 Recommandation de paiement – DICKNER INC. – Projet rue McGrath ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Huard Électrique – Projet Parc intergénérationnel Newport;
 - 4.9 Recommandation de paiement - Produits et services de la construction (Québec) Inc. – Projet réservoir d'eau potable Newport;
 - 4.10 Recommandation de paiement – Certificat de paiement numéro 6 - Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée – Projet de réfection des conduites rue Christophe-Côté, quartier Chandler ;
 - 4.11 Recommandation de paiement – Morency, société d'avocats – Honoraires ;
 - 4.12 Recommandation de paiement – WSP Canada Inc. – Préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport) ;

- 4.13 Recommandation de paiement – Huard Électrique Inc. – Réalisation d'études et de travaux reliés aux infrastructures municipales (V-185-2016) ;
- 4.14 Recommandation de paiement – Huard Electric Inc. – Réalisation d'études et de travaux reliés aux infrastructures municipales (V-198-2017) ;
- 4.15 Recommandation de paiement – BPR-infrastructures Inc. – Mise à niveau des stations de pompage PP-7N et PP-2PM ;
- 4.16 Octroi de contrat – PR EAUTECH instrumentation et odeurs – Achat et installation d'enregistreurs de surverse ;
- 4.17 Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale ;
- 4.18 Autorisation de paiement - Arrérage du fonds de retraite – Coordonnateur municipal ;
- 4.19 Autorisation pour effectuer les dépôts à la caisse –Technicienne en administration;
- 4.20 Demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis ;
- 4.21 Renouvellement de la Ville de Chandler - Programme Le Rocher-Percé Certifié Accueillant ;
- 4.22 Demande de dérogation mineure – Monsieur Dawn Fitzpatrick et madame Pénélope Beaulieu;
- 4.23 Cautionnement - Centre de pédiatrie sociale en communauté Gaspésie Sud ;
- 4.24 Vente d'un immeuble - Lot numéro 4 294 371 - Monsieur Steve Cyr ;
- 4.25 Vente d'un immeuble - Lot numéro 4 856 842 – Madame Ninon Vermette;
- 4.26 Demande au MTQ – Diminution de la limite de vitesse permise – Quartier Pabos Mills;
- 5. PROPOS DU MAIRE-SUPPLÉANT
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.076 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 01 février 2021 et de la séance extraordinaire du 8 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.077 DEMANDE(S)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil accorde le montant mentionné ci-dessous :

- Semaine de la persévérance scolaire - Achat de fruits pour les élèves de niveau primaire ; 125 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.078 PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE À LA MISE AUX NORMES DE BARRAGES MUNICIPAUX (PAFMAN) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et les normes du PAFMAN ;

CONSIDÉRANT que les ouvrages de propriétés municipales visés, soit les barrages VALPY (X0003563) et ELBOW (X0003564) sont classés dans la catégorie des barrages à forte contenance dans le Répertoire des barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

CONSIDÉRANT que le Ministère a approuvé l'exposé des correctifs de la Ville de Chandler en vertu de l'article 17 de la Loi sur la sécurité des barrages ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler désire présenter une demande d'aide financière au MELCC dans le cadre du volet 2 du PAFMAN, visant l'étude de l'évaluation de la sécurité des barrages de la Ville de Chandler et exposant les travaux correctifs qui en découlent;

POUR CES MOTIFS, il est proposé madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Chandler autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du PAFMAN

QUE monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit autorisé à signer tous les documents requis pour la demande d'aide financière relatifs aux travaux correctifs du barrage visé par la présente résolution, dans le cadre du volet 2 du PAFMAN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.079 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois décembre 2020 représentant une somme de 188 026.43 \$, et pour le mois de février 2021 une somme de 620 481.95 \$ pour le journal des achats et de 72 164.23 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.080 ADHÉSION – UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GIM

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu :

QUE la Ville de Chandler adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 471 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU' elle délègue, les personnes suivantes pour représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport, monsieur Glenn Clément et madame Louise Meunier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.081 EMBAUCHE – BIBLIOTHÉCAIRE – SERVICE DES LOISIRS DE CHANDLER

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Gisèle Duguay, bibliothécaire;

CONSIDÉRANT que les étapes du processus de sélection ont été appliquées en conformité avec la politique d'embauche ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'embaucher madame Marguerite Rioux à titre de bibliothécaire, poste régulier à temps partiel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.082 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - BETON PROVINCIAL LTÉE – PROJET RUE MCGRATH

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 21096, au montant total de 864.67 \$, toutes taxes comprises, à Béton provincial Ltée, dans le cadre des travaux du projet de la rue McGrath, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.083 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC » – PROJET ATELIER DE MENUISERIE GARAGE GASPESIA

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous

à HUARD ÉLECTRIQUE INC pour des travaux en lien avec le projet d'atelier de menuiserie localisé au garage Gaspésia.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
12030	355.00 \$
12066	382.92 \$
12045	390.92 \$
12065	3 445.77 \$
TOTAL	4 574.61 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.084 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC. – PROJET DE BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à HUARD ÉLECTRIQUE INC pour des travaux en lien avec les bornes de recharges pour véhicules électriques.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
12067	136.54 \$
12033	2 874.38 \$
12087	1 467.63 \$
TOTAL	4 478.55 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.085 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DICKNER INC. – PROJET RUE MCGRATH

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 11150518 , au montant total de 710.78 \$, toutes taxes comprises, à DICKNER INC., dans le cadre des travaux du projet de la rue McGrath, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.086 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC. – PROJET PARC INTERGÉNÉRATIONNEL NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 12111, au montant de 8 079.50 \$, toutes taxes comprises, à HUARD ÉLECTRIQUE INC pour des travaux en lien avec le projet du parc intergénérationnel, quartier Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.087 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - PRODUITS ET SERVICES DE LA CONSTRUCTION (QUEBEC) INC. – PROJET RESERVOIR D’EAU POTABLE NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à Produits et services de la construction (Québec) Inc. dans le cadre des travaux de réparation du réservoir d'eau potable, quartier Newport.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
0562861	752.39 \$
0563816	263.29 \$
TOTAL	1 015.68 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.088 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 6 - LES EXCAVATIONS LEON CHOUINARD ET FILS LTEE – PROJET DE RÉFECTION DES CONDUITES RUE CHRISTOPHE-COTE, QUARTIER CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du certificat de paiement numéro 6, tel que recommandé par la firme TETRA TECH QI INC., au montant total de 73 903.32 \$, toutes taxes comprises, payable à "LES EXCAVATIONS LEON CHOUINARD ET FILS LTÉE", pour des travaux effectués dans le cadre du projet de réfection des conduites de la rue Christophe-Coté, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.089 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY, SOCIETE D’AVOCATS - HONORAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous de Morency, Société d'Avocats, pour des honoraires relativement au travail professionnel effectué dans les différents dossiers mentionnés.

NUMÉRO DE FACTURE	DOSSIER	MONTANT (TTC)
0000191602	N/d : 766-766016 V/d	1 241.73 \$
0000191601	N/d : 766-766015 V/d	1 715.48 \$
0000191596	N/d : 766-766002 V/d	1 288.64 \$
0000191598	N/d : 766-766007 V/d	222.13 \$
0000191600	N/d : 766-766013 V/d	1 203.61 \$
0000191599	N/d : 766-766012 V/d	57.49 \$

0000191597	N/d : 766-766006 V/d	91.06 \$
TOTAL		5 820.14 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.090 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC. – PREPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 A CHANDLER (PABOS MILLS ET NEWPORT)

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 0979417 de WSP CANADA INC., au montant total de 84 501.53 \$, toutes taxes comprises, pour la préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport).

Il est également résolu que ce montant sera remboursé en totalité à la Ville de Chandler par le MTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.091 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC. – REALISATION D'ETUDES ET DE TRAVAUX RELIES AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (V-185-2016)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 12095 au montant total de 6 028.69 \$, toutes taxes incluses, à HUARD ÉLECTRIQUE INC », dans le cadre de travaux reliés aux infrastructures municipales.

Il est également résolu que ce paiement sera prélevé à même le budget du règlement d'emprunt numéro V-185-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.092 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ELECTRIQUE INC. – REALISATION D'ETUDES ET DE TRAVAUX RELIES AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (V-198-2017)

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 12037 au montant total de 616.73 \$, toutes taxes incluses, à HUARD ÉLECTRIQUE INC », dans le cadre de travaux reliés aux infrastructures municipales.

Il est également résolu que ce paiement soit prélevé à même le budget du règlement d'emprunt numéro V-198-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.093 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – BPR-INFRASTRUCTURES INC. – MISE À NIVEAU DES STATIONS DE POMPAGE PP-7N ET PP-2PM

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous, à « BPR-INFRASTRUCTURES INC », pour la mise à niveau des stations de pompage PP-7N et PP-2PM.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
60664120	4 800.21 \$
60664119	7 588.35 \$
TOTAL	12 388.56 \$

Il est également résolu que ce montant soit prélevé de la réserve financière de l'assainissement des eaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.094 OCTROI DE CONTRAT – PR EAUTECH INSTRUMENTATION ET ODEURS – PROJET ACHAT ET INSTALLATION ENREGISTREURS DE SURVERSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil accepte la soumission datée du 22 décembre 2020, au montant total de 97 859.37 \$, toutes taxes comprises, de PR EAUTECH INSTRUMENTATION ET ODEURS pour la réalisation du projet d'achat et d'installation d'enregistreurs de surverses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.095 PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE - SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ELECTORALE

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyée par monsieur le conseiller Donald Vachon, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la ville de Chandler approuve les dépenses d'un montant de 78 098.57 \$, toutes taxes comprises, relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

210301.096 AUTORISATION DE PAIEMENT - ARRÉRAGES DU FONDS DE RETRAITE – COORDONNATEUR MUNICIPAL

CONSIDERANT que monsieur Benoit Moreau a été engagé par la Ville le 19 mars 2012 en tant qu'employé contractuel ;

CONSIDERANT que ce dernier a commencé à cotiser à son régime de fond de retraite le 21 mai 2015 ;

CONSIDERANT la résolution # 160704.150 par laquelle le Conseil approuve la reconnaissance de son ancienneté aux fins de ses semaines de vacances ;

CONSIDERANT que monsieur Moreau a déposé à la Ville en 2020 une demande de rachat d'années d'ancienneté correspondant aux années ou, bien qu'il était à l'emploi de la Ville de Chandler en tant que contractuel, il n'a pu cotiser à son fonds de retraite ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu de procéder au rachat des années 2012 à 2015 pour le fond de retraite de monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal pour une somme approximative de 15,334 \$, soit 7,667 \$ pour l'employé et 7,667 \$ pour la Ville, la contribution de la Ville étant étalée sur une période de 4 ans et représentant une somme de 1 917 \$ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**210301.097 AUTORISATION POUR EFFECTUER LES DÉPÔTS À LA CAISSE
-TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT que madame Marilyn Morin n'occupe plus le poste de commis réception / perception à la Ville de Chandler ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Monica Trudel, technicienne en administration, à effectuer les dépôts à la caisse selon les modalités de son service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**210301.098 DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUEBEC D'UNE
PROGRAMMATION ACCES-LOGIS**

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU' il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur el conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur les conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu ce qui suit :

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Label, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.099 RENOUVELLEMENT DE LA VILLE DE CHANDLER - PROGRAMME LE ROCHER-PERCE CERTIFIÉ ACCUEILLANT

CONSIDÉRANT que le programme « Le Rocher-Percé certifié accueillant » existe depuis huit (8) ans;

CONSIDÉRANT qu'un groupe d'entreprises locales ce sont mobilisés pour accueillir les nouveaux arrivants sur notre territoire.

CONSIDÉRANT que ce programme permet de remettre à chaque nouvel arrivant une carte-privilege offrant des rabais ou des gratuités dans les entreprises locales aux nouveaux-arrivants ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est partenaire de la certification accueillante depuis 4 ans et qu'elle remet à chaque nouvel arrivant établi dans la municipalité de Chandler une carte-privilege pour son service des loisirs ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le renouvellement de son implication dans le programme pour une durée de 2 ans soit, du 1^{er} avril 2021 au 1^{er} avril 2023.

Monsieur le conseiller Denis Pelchat déclare son intérêt potentiel sur cette résolution et se retire durant le vote et les délibérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.100 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR DAWN FITZPATRICK ET MADAME PÉNÉLOPE BEAULIEU

CONSIDERANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard de l'immeuble situé au 4, rue E.-M.Little, quartier Chandler, à Chandler (lot 4 293 266) ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires, monsieur Fitzpatrick et madame Beaulieu, souhaitent régulariser la marge prescrite entre un bâtiment accessoire et une limite de terrain (côté sud de la propriété) ;

CONSIDERANT qu'un certificat de localisation a été produit par monsieur Éric Smith, arpenteur-géomètre, le 6 mars 2020, minute 234;

CONSIDERANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDERANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres celui d'assurer le maintien de la qualité de l'environnement bâti de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande aux membres du conseil d'accorder la dérogation mineure ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil accepte d'accorder la dérogation mineure telle que déposée par monsieur Dawn Fitzpatrick et madame Pénélope Beaulieu, soit d'autoriser une réduction de la marge minimale prescrite entre un bâtiment accessoire et une limite de terrain de 1 mètre à 0,89 mètre, pour la marge situé côté sud de la propriété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.101 CAUTIONNEMENT - CENTRE DE PEDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ GASPESIE SUD

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Bruno-Pierre Godbout et Roch Giroux, respectivement maire-suppléant et directeur général & greffier, à signer pour et au nom de la Ville le cautionnement spécifique de 49 999\$ et le contrat de prêt pour l'achat d'un

immeuble par le Centre de pédiatrie sociale en communauté Gaspésie Sud.

Il est également résolu que ce cautionnement est octroyé en échange d'une hypothèque légale sur le bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.102 VENTE D'UN IMMEUBLE - LOT NUMÉRO 4 294 371 - MONSIEUR STEVE CYR

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres pour la vente d'immeubles paru le 4 février 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'une offre jugée raisonnable a été déposée pour l'achat de l'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro 4 294 371

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu:

Que la Ville de Chandler accepte de vendre à MONSIEUR STEVE CYR l'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro 4 294 371. Cet immeuble est situé au 480, avenue Charles-Lamb, quartier Chandler.

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de vingt-six mille deux cent cinquante dollars (26 250 \$), plus taxes, le cas échéant;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais professionnels soient assumés par MONSIEUR STEVE CYR;

Que MESSIEURS BRUNO-PIERRE GODBOUT et ROCH GIROUX, respectivement maire-suppléant et directeur général & greffier, soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.103 VENTE D'UN IMMEUBLE - LOT NUMÉRO 4 856 842 - MADAME NINON VERMETTE

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres pour la vente d'immeubles paru le 4 février 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'une offre jugée raisonnable a été déposée pour l'achat de l'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro 4 856 842 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu:

Que la Ville de Chandler accepte de vendre à MADAME NINON VERMETTE l'immeuble situé au 268, route Saint-François. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de six mille six cent cinquante dollars (6 650 \$), plus taxes, le cas échéant;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais professionnels soient assumés par MADAME NINON VERMETTE;

Que MESSIEURS BRUNO-PIERRE GODBOUT et ROCH GIROUX, respectivement maire-suppléant et directeur général & greffier, soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire-suppléant, dénonce son intérêt dans cette question et se retire durant la délibération et le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.104 DEMANDE AU MTQ – DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE PERMISE – QUARTIER PABOS MILLS

CONSIDERANT que la gestion de la route 132 incombe au Ministère des Transports du Québec ;

CONSIDERANT qu'un tronçon de cette route du quartier Pabos Mills, plus précisément le tronçon qui affiche actuellement une limite de vitesse permise de 80 km/h ;

CONSIDERANT les plaintes des citoyens qui dénoncent les risques élevés d'accidents dans ce secteur ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu qu'une demande soit transmise au Ministère des Transports du Québec afin que la limite de vitesse sur le tronçon ci-dessus mentionné passe de 80 km/h à 70 km/h afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210301.105 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 16h51

VILLE DE CHANDLER

Bruno-Pierre Godbout
Maire suppléant

Roch Giroux
Directeur général et greffier